

Antoine Del tour

C'est évidemment énormément d'émotion et un très grand honneur d'être invité à m'exprimer ici. C'est un honneur, mais un peu d'embarras parce que, si effectivement les lanceurs d'alerte sont des résistants d'aujourd'hui, cette résistance n'a évidemment absolument rien de comparable avec la Résistance avec un grand R.

Je suis venu pour témoigner de mon expérience de lanceur d'alerte dans l'affaire LuxLeaks . J'ai commencé ma carrière professionnelle en 2008 dans un grand cabinet d'audit au Luxembourg. J'avoue avoir été attiré par l'appât d'un CDI assez jeune et relativement bien payé. Comme tout le monde je savais déjà que l'attractivité du Luxembourg repose en partie sur la fiscalité accommodante que le pays propose. Mais je considérais aussi que mon métier d'auditeur comptable avait une utilité sociale parce qu'en fait mon métier consistait à m'assurer de la fiabilité des données financières de l'entreprise. Et c'est pour ça que je suis allé y travailler. Mais rapidement, dans ce contexte, je me suis rendu compte que la plupart de mes clients n'était implantée au Luxembourg que pour des raisons strictement fiscales. J'ai donc découvert progressivement un système d'évitement de l'impôt dont je ne soupçonnais ni l'échelle, quasiment industrielle, ni la radicalité. Et en 2010, j'ai audité les comptes d'une entreprise sans aucun salarié, qui ne réalisait aucun chiffre d'affaires au Luxembourg, et qui donc n'avait aucune activité économique réelle, mais dont la présence au Luxembourg lui permettait de transférer de manière totalement artificielle des millions d'euros de profits qui n'étaient taxés au Luxembourg qu'à 3 %. Et par ailleurs, les journalistes qui ont travaillé sur les documents que j'ai extraits, ont trouvé des cas encore plus éloquentes avec un taux d'imposition de 0,0156 %, quasiment zéro. Ne voulant pas contribuer plus longtemps à ce système, j'ai décidé de démissionner en 2010. La veille de mon départ j'ai trouvé des milliers de pages de documents ultra confidentiels que je décidais de copier. Ce sont des tax rulings qui normalement n'auraient jamais dû quitter le Luxembourg. Ces tax rulings sont en fait des accords fiscaux approuvés avec une grande complaisance par l'administration fiscale luxembourgeoise et qui permettent d'échapper très massivement à l'impôt et qui dévoile dans le détail ces pratiques absolument scandaleuses. J'ai confié ces preuves, ces documents, à un journaliste de Cash investigation Édouard Perrin avec d'autres documents issus d'autres lanceurs d'alerte notamment Raphaël Halet à qui il faut aussi rendre hommage. Ces documents ont débouché sur le scandale dit LuxLeaks qui a été révélé par l'ICIG qui est le consortium qui s'est aussi fait connaître par les Panama Papers en 2016. Donc il y a eu une enquête mondiale d'importance qui a duré plusieurs mois avec des dizaines de journalistes et qui a été publiée simultanément. Ce qui a donné lieu à une très grande couverture médiatique et a des répercussions de fait importantes. Il y a eu des réactions d'indignation plus ou moins hypocrites puisque ce système d'évasion fiscale était un secret de polichinelle. Mais la pression de l'opinion, à partir de ces preuves matérielles, a conduit à des répercussions notamment au niveau politique. Ça a changé la manière dont les entreprises sont aujourd'hui taxées en Europe. L'affaire a aussi contribué à une meilleure protection des lanceurs d'alerte puisqu'elle a alimenté les débats sur la

Loi Sapin 2. En matière de protection des lanceurs d'alerte il y a aussi des initiatives au niveau européen notamment avec une consultation publique qui est encore ouverte toute cette semaine. Pourquoi l'affaire LuxLeaks plaide pour une meilleure protection des lanceurs d'alerte ? C'est parce que nous avons traversé des épreuves assez difficiles : Édouard Perrin, le journaliste, ainsi que Raphaël Halet et moi avons fait l'objet de poursuites pénales. Nous avons été poursuivis pour cinq chefs d'inculpation : vol, violation de secret des affaires etc... et l'ensemble de ces poursuites nous faisait encourir jusqu'à 10 ans de prison et plus d'un million d'euros d'amende. Donc il y a eu un petit sentiment d'angoisse quand même, de solitude. Il y a déjà eu deux années à vivre dans l'anxiété d'être rattrapé

par cet acte d'engagement. Une fois que j'ai fait l'objet de ces poursuites judiciaires il y a un combat qui s'est engagé pendant trois années avec un premier procès qui a conduit à une condamnation à un an de prison avec sursis, un jugement en appel qui vient d'être rendu en mars où j'ai été condamnée à six mois de prison avec sursis. Une peine il est vrai relativement symbolique par rapport au maximum encouru. Mais je considère cette peine encore comme injuste et c'est pourquoi j'ai décidé de m'engager dans un pourvoi en cassation tout simplement parce que le droit européen, la cour européenne des droits de l'homme, protège les lanceurs d'alerte. J'ai déjà été acquitté pour avoir transmis des documents aux journalistes. C'est-à-dire que le Luxembourg lui-même, admet que j'ai agi de manière désintéressée dans l'intérêt public et que c'était bien de le faire. Seulement j'ai été acquittée pour avoir transmis les documents mais je suis condamné pour avoir soustrait les documents avant de les transmettre. Donc il y a incohérence, c'est pour ça que j'ai décidé de continuer la procédure. Dans notre société assez individualiste, cela paraît extrêmement suspect de se mettre personnellement danger, c'est pour ça que je souhaite un peu préciser mes intentions. Il faut avoir aussi la modestie de reconnaître qu'il y a une part d'inconscience. On salue souvent mon courage mais je ne savais pas dans quoi je me lançais. Au départ j'étais une source anonyme, et j'aurais dû le rester si ça s'était bien passé. Mais toutes les conséquences, toutes les répercussions, personne ne pouvait les anticiper. Je pense que peu de personnes agissent en se sacrifiant. Une motivation fréquente chez les lanceurs d'alerte est d'agir pour soi parce que tout simplement, cela procure un équilibre personnel et un bien-être d'agir selon sa conscience. Après, il y a une dimension plus politique, pas au sens partisan, mais au sens d'engagement citoyen. C'est effectivement un engagement au nom de certaines convictions. Je vais pas rentrer dans un discours politique très détaillé mais des PME pourvoyeuses d'emplois font face à une concurrence absolument déloyale de ces grandes multinationales qui ne paient pas d'impôts. En 2010 quand j'ai copié ce document on était en pleine crise des dettes souveraines avec une situation en Grèce absolument catastrophique, et il y a un lien évident, un sentiment d'injustice, entre cette imposition quasiment nulle des grandes multinationales et une austérité extrêmement sévère que l'on fait subir aux peuples. Cette injustice nuit au consentement à l'impôt et la conséquence c'est qu'il y a une disparition à la capacité à financer des politiques publiques. La conséquence directe de tout ça, c'est qu'un jour, si l'on continue, ça ne servira plus à rien d'aller voter si on ne

peut pas financer de politiques publiques. Combien d'écoles, combien d'hôpitaux, combien de kilomètres de voies ferrées n'a-t-on put financer à cause de ses fraudeurs fiscaux ? Dans le contexte d'aujourd'hui, cela me paraît intéressant de noter que peu avant de décider d'agir, de vraiment faire quelque chose des documents que je venais de copier, j'avais lu fin 2010 "Indignez-vous !" Où Stéphane Hessel a écrit « On ose me dire que l'État ne peut plus assurer les coûts de ces conquêtes sociales de la Résistance, mais comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent, pour maintenir et prolonger ces conquêtes alors que la production de richesses a considérablement augmentées depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée. » Dans le contexte de mon action cette citation a un sens énorme. Ce serait prétentieux d'affirmer que mon action a été inspirée par un Résistant, mais assurément elle a contribué au contexte qui m'a décidé à agir. Et, tant que je suis à faire des citations, je souhaiterais aussi citer Sartre qui dans le texte où il a écrit la fameuse phrase controversée : « jamais nous n'avons été aussi libres que sous l'occupation allemande » il a aussi écrit : « puisque le venin nazi se glissait jusque dans nos pensées, chaque pensée juste était une conquête. » Je trouve qu'aujourd'hui on pourrait opportunément remplacer l'expression « venin nazi » par l'expression « venin néolibéral » ça donne « puisque le venin néolibéral se glisse jusque dans nos pensées, chaque pensée juste est une conquête. » Je n'ai pas de leçons à donner mais, aujourd'hui, à mon sens, « avoir une pensée juste » cela exige de débusquer les amalgames et de déjouer l'extraordinaire capacité du système à récupérer les critiques qui lui sont faites pour s'auto renforcer. En ce qui me concerne, sur l'optimisation fiscale des multinationales tout l'échiquier politique affirme, la main sur le cœur, vouloir mettre fin à ces systèmes. S'agit-il vraiment d'un projet cohérent ou d'une simple posture ? La question est légitime. On entend beaucoup plus parler des géants de l'Internet, Amazone, Apple etc... mais beaucoup moins par exemple d'ENGIE qui est une entreprise française dont l'état est actionnaire, et qui est actuellement mis en cause par la Commission Européenne pour avoir utilisé un ruling accordé par l'administration luxembourgeoise et qui lui permet d'économiser massivement l'impôt. Je suis le premier à promouvoir les avancées permises par les LuxLeaks parce que ça légitime a posteriori ma démarche, mais il ne faudrait pas pour autant avoir la naïveté de penser que les grandes logiques à l'œuvre qui ont permis ces faits ont cessé d'exister. Il y a, bien évidemment, un contexte de concurrence fiscale en Europe qui conduit à une course vers le bas, qui mène à cette disparition de l'impôt sur les sociétés, et qui est motivée par le chantage à l'emploi. C'est-à-dire, on décide de privilégier les intérêts économiques, la croissance, l'emploi, plutôt que des enjeux sociaux et environnementaux d'importance. C'est un raisonnement qui a sa pertinence, il faut juste se poser la question : « jusqu'où on va ? » Ou ça ira jusqu'à la disparition de toute politique publique. C'est la responsabilité de chacun d'entre nous, résistants d'aujourd'hui, de démontrer en toute occasion, et pas seulement dans les discours que le modèle de société dominant n'est pas viable. Parmi les résistants il y a quelques héros devenus des icônes, mais il y a aussi une foule d'anonymes qui le resteront. De même, chez les désobéissants, chez les lanceurs d'alerte, il y a quelques figures médiatiques, mais il y a aussi de très nombreuses personnes qui luttent au quotidien, sans faire de bruit, et on en rencontre tous les jours.

Combien de personnes, pour avoir refusé de tremper dans des magouilles sont contraintes d'être licenciées, de faire face à des situations personnelles extrêmement difficiles ? Nous sommes une masse, nous sommes nombreux et le pouvoir est en chacun de nous et c'est en unissant nos forces que nous gagnerons.